



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ DÉPARTAMENTAL DU VENDREDI 13 MARS 2009

Présents : Joël BENOIT, Robert BLOT, Patrice CHARLET, Philippe DANIEL, Pierre DUPRE, Denis FOLOPPE, Bruno JOLY, Agnès LARGILLET, Chantal MAMICH, Christian ROBILLARD, Frédéric VAUTIER, Christian VERROLLES.

Absents excusés : Chantal BRIERE, Jean-Charles DEMARES, Peter REYNOLDS.

La séance est ouverte à 20h40

LE CHALLENGE SEINOMARIN

Ebauche d'un nouveau règlement qui est joint à ce compte rendu. Le Comité Directeur souhaite avoir l'avis des archers et des dirigeants sur ce futur challenge.

LE CHAMPIONNAT DE NORMANDIE DE TIR EN SALLE PAR EQUIPES DEPARTEMENTALES

Il se déroule le dimanche 5 avril 2009 à Hérouville Saint Clair. Nouvelle composition de l'équipe élite suite à un forfait.

Pour la saison prochaine, le CD76 lancera un appel à candidature pour les coachs. Ces derniers devront avoir suivi la formation d'entraîneur.

L'équipe départementale tirera avec la nouvelle tenue du CD76 : la veste polaire et le pantalon sont prêtés, la casquette et le tee shirt sont offerts à l'archer.

LES COMMISSIONS

Arbitres : attention certains clubs ont pré inscrit des concours pour la saison 2009/2010 mais ces clubs n'ont pas d'arbitre fédéral. Il s'agit des clubs de Montivilliers, Saint Aubin lès Elbeuf, Auffay, Yerville et Saint Martin en Campagne.

Rappel : réunion des arbitres et des présidents le samedi 18 avril 2009 à 14h à la Maison pour Tous de PAVILLY pour le calendrier 2009/2010.

Jeunes et formation : la pré-filière saison salle s'est très bien passée. Le CD76 souhaite reconduire la pré-filière pour la saison extérieure.

Rencontre jeunes : validation à l'unanimité du nouveau règlement. Ce dernier sera mis sur le site web du CD76. Les récompenses lors de ces rencontres jeunes se feront dorénavant par niveaux avec une coupe aux trois premiers de chaque niveau et une médaille à tous les participants au-delà de la troisième place.

Pour palier à l'indisponibilité de Chantal BRIERE, Bruno JOLY est chargé de collecter les résultats des jeunes archers et de faire appliquer les changements de niveau lorsque le jeune a obtenu les points pour passer au niveau supérieur. Nous rappelons que le club organisateur est tenu d'envoyer les résultats de son concours au Président du CD76 ainsi qu'à son responsable arbitre départemental. Un cahier des charges des compétitions jeunes va être rédigé et sera mis en ligne sur le site web du CD76.

Parcours : Robert BLOT demande à Joël BENOIT de lui fournir les budgets prévisionnels des différentes actions qu'ils souhaitent mettre en place pour cette commission.

LE POINT FINANCIER

Caisse épargne compte courant : 832.05€

Livret A : 14 654.29€

Société Générale : 9124.50€

Le club d'Yvetôt a organisé en janvier dernier le challenge Seinomarin. Le comité départemental lui attribue donc la somme de 780€ au titre des frais d'organisation. Cette somme est votée et validée à l'unanimité.

LES QUESTIONS DIVERSES

Le comité départemental participe financièrement aux formations :

- Formation initiale cadre entraîneur 1 et entraîneur 2, formation initiale arbitre : 100€
- Recyclage formation cadre et recyclage arbitre 50€.

L'archer doit envoyer sa demande auprès du Président du Comité Départemental, accompagné d'une attestation de réussite ou de son diplôme.

Le cadre s'engage à participer bénévolement à une journée de formation ou d'animation qu'organisera le CD76.

Chantal MAMICH nous indique que le bilan 2008 de la convention avec le Département de Seine-Maritime est envoyé.

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 15 mai 2009 à 19 heures au CRJS de Yerville.

La séance est levée à 23h50.

Le président
Robert BLOT

La secrétaire de séance
Agnès LARGILLET



Fédération Française de Tir à l'Arc - Ligue de Normandie

Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

PROJET DU NOUVEAU CHALLENGE SEINOMARIN

Participation possible de tous les clubs Seinomarin.
Découverte de connaissance de toutes les disciplines du tir à l'arc.
Résultat équitable pour tous les clubs de toutes les disciplines.
Pas besoin d'aide financière du comité départemental 76 pour l'organisation de la finale.
Plus d'équipes récompensées avec le montant du budget habituel d'aide au club organisateur.

RÈGLEMENT

Inscription des équipes en début de saison salle (date butoir 31 octobre par exemple).
Equipe de club composée de quatre tireurs. L'équipe peut être différente en fonction des concours.
Le club inscrit son équipe avant chaque compétition.
Deux arcs à poulies au maximum.
Deux hommes, une femme (voir si bonus pour le club qui présente une femme dans son équipe) et un jeune (le remplaçant sera dans la même catégorie et avec le même type d'arc que le tireur absent).
Les jeunes tirent aux distances réglementaires de leurs catégories.
Une seule équipe par club.

Participation obligatoire de l'équipe aux compétitions suivantes :

2010	2011	2012
Tir en salle	Tir fédéral	FITA
Tir campagne	Tir 3D	Tir nature
Tir Beursault	Tir Beursault	Tir Beursault

Egalité pratiquement impossible.
Règlement en vigueur (par exemple départagés au nombre d'honneur sur le tir Beursault).
Priorité d'inscription aux équipes participantes au challenge.